



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE, L'ENTRETIEN ET LE
NETTOYAGE DE LA RIVIERE DITE LE PETIT MORIN**

Aménagement du ru de Torailles

Compte-rendu de la réunion de chantier du 12 octobre 2016

Lieu :	Ru de Torailles, rue Courbetin à 9h30
---------------	---------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat intercommunal du Petit Morin	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA

Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
MOROY Alain	Président du Syndicats	x		
NAUDIER Bernard	Propriétaire du terrain	x		
AUBRY Vincent	Union des Syndicats de rivières	x		
NAUDIER Christian	Commune de Vendières	x		
ROBIN Claude	Commune de Vendières	x		
OBERT René	Commune de la Celles-sous-Montmirail	x		
HENRY Patrice	Commune de Marchais en Brie	x		
VANCOILLIE Jacky	Commune de Montdauphin	x		
HOUPERT Maxime	Entente Marne			x
LABOUREL Sabine	Agence de l'eau Seine-Normandie			x

- Cette réunion de chantier concerne les travaux d'aménagement du ru de Torailles. Ces travaux ont été confiés, après consultation, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux de talutage des berges et du lit sont terminés.
- Les travaux de mise en défens du cours d'eau sont achevés.
- L'entreprise repassera sur site dans maximum 2 semaines afin de réaliser les plantations d'hélophytes et des boutures de saule, les conditions climatiques actuelles n'étaient pas favorables.

DETAIL DES TRAVAUX :

- Récapitulatif sur le déroulement des travaux d'aménagement du ru :
 - Remise en état du lit au niveau de la confluence,
 - Talutage des berges en pente douce,
 - Ensemencement et pose du géotextile sur les berges pouvant subir une forte érosion,
 - Mise en œuvre des banquettes en pied de berge,
 - Construction d'un abreuvoir rustique en bordure du lit du Petit Morin,
 - Pose des clôtures en bordure du ru de Torailles et du Petit Morin,
 - Plantation des boutures de saules et des hélophytes. (A venir)
- La berge en rive gauche, au niveau de l'ancien passage à gué, a été restaurée avec le surplus de terre.
- Sur la pose des piquets de clôture, l'entreprise MASCITTI a dû égaliser un merlon de curage constitué de pierre/terre afin de pouvoir planter les pieux à la bonne profondeur.
- Le propriétaire et l'exploitant sont satisfaits des travaux, notamment de l'abreuvoir rustique. Celui-ci permet l'amélioration de la qualité sanitaire de la zone d'abreuvement.
- Le contrôle des plantations ne nécessitant pas une réunion de chantier, celui-ci sera effectué par le Service de technique de l'USAGMA ou par le Maître d'ouvrage.



Suppression des merlons de curage pour la pose de la clôture



Pose de la clôture



Banquettes d'hélophytes



Abreuvoir rustique

REMARQUES :

- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie – Vallées de Marne (50%) et l'Entente Marne (30%).



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'aménagement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43

M. AUBRY Vincent – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- Cette réunion clôture les travaux d'aménagement du ru de Torailles.

Le service technique,